



SOMMAIRE

Projet d'évolution des départements Qualité Performance Process (QPP) et Département Pilotage & Appui (DPA) au sein de la Direction Technique Réunion Mayotte (Information).....	1
Schéma Directeur Immobilier Mayotte (Consultation)	1
Ouvertures exceptionnelles et jours fériés pour 2026 sur les points de vente (Consultation)	2
Budget AEP 2026 & Programme budgétaire ASC 2026 (Consultation).....	2
Présentation du Bilan restauration 2023/2024	3

La journée a débuté par un CSEE dédié à la CSST, dont l'objectif était de valider la mise à jour des DUERP. Ce point n'a pas recueilli l'unanimité, comme en témoigne le vote : 11 POUR (CFECGC-Orange et FO), 2 CONTRE et 6 ABSTENTIONS.

Le CSEE ordinaire qui a suivi s'est concentré sur trois sujets d'entreprise : l'évolution des départements au sein de la DT, le Schéma Directeur Immobilier 2026 de Mayotte, et les ouvertures exceptionnelles 2026 des points de vente de la direction client. Trois autres points ont porté sur des sujets internes au CSEE : les budgets 2026 ASC et AEP, ainsi que le bilan 2023/2024 de la restauration.

Projet d'évolution des départements Qualité Performance Process (QPP) et Département Pilotage & Appui (DPA) au sein de la Direction Technique Réunion Mayotte (Information)

Objectif : Regroupement de 51 salariés dans un seul département Performance/Process/Pilotage/Projets (4P) pour plus de synergie et un meilleur pilotage des activités.

La Direction voulait initialement présenter ce dossier seulement pour information, estimant qu'il ne nécessitait pas de consultation. Les élus, unanimes, ont demandé le contraire et voté pour qu'il soit soumis à consultation. La Direction a accepté ce principe, tout en maintenant sa position initiale. Le projet regroupe sous un même management les équipes DPA et QPP afin de renforcer le pilotage et rassembler les activités liées à la sécurité physique, environnementale et ITN. Ce regroupement créera le département 4P (Performance / Process / Pilotage / Projets), qui comptera 51 salariés, sans modifier la nature des activités exercées. Selon le directeur technique, cette nouvelle organisation doit améliorer le pilotage en cas de crise et renforcer

la coopération entre les équipes. Sa mise en œuvre, prévue au 1er janvier 2026, est reportée pour permettre la consultation et l'étude d'impact de la CSSCT.

Analyse de la CFE-CGC

Il était nécessaire de mettre fin à l'habitude prise par la Direction de contourner la consultation. À la CFE-CGC Orange, nous considérons que ce projet est de nature à affecter l'organisation, la marche générale de l'entreprise, l'emploi, les effectifs et les conditions de travail des personnels. Il relève donc pleinement du champ obligatoire de la consultation préalable du CSEE. Nous tenons à rappeler que nous serons vigilants et exigeants sur tous les dossiers d'entreprise pour lesquels une consultation s'impose. Dans ce cadre, la CSSCT a été sollicitée afin de réaliser une étude d'impact.

Schéma Directeur Immobilier Mayotte (Consultation)

Un projet immobilier d'ampleur et sans précédent pour Mayotte

Présenté en information au CSEE en juillet, le projet immobilier de Mayotte revient en consultation. Il prévoit des travaux de rénovation importants sur la quasi-totalité des sites de Mayotte.

Rappel : « Le projet prévoit de confier le stockage commercial et technique à un prestataire externe, permettant de quitter Palétuviers et de libérer de l'espace à Kawéni Technique. Des extensions sont programmées : 119 m² pour le VTC à Kawéni,

80 m² à Pamandzi Jardin et 200 m² à Kawéni pour des bureaux, un réfectoire, un espace nomade et des salles de réunion. Il inclut le déménagement de 9 collaborateurs, l'arrivée de 9 nouveaux membres de la direction technique et le transfert de 5 collaborateurs d'Alamanda vers Kawéni. Les bureaux libérés à Alamanda seront réaménagés, deux nouveaux points de service seront créés à Pamandzi Jardin et Combani, et le site de Badamiers sera vendu.

Globalement, un investissement proche de 1 M€ sera nécessaire pour mener à bien ce projet dont le planning prévoit une livraison au T4-2026 pour les derniers travaux.

Analyse de la CFE-CGC

Hormis le futur siège de la DO prévu en 2027 au Chaudron, ce projet immobilier à Mayotte est l'un des plus importants de la

DORM. La CFE-CGC s'en félicite : Mayotte, longtemps oubliée malgré son potentiel, voit enfin ses besoins reconnus. C'est un vrai progrès en investissement et en soutien aux équipes locales. Mayotte le mérite.

Ouvertures exceptionnelles et jours fériés pour 2026 sur les points de vente (Consultation)

Des ouvertures exceptionnelles pour devancer la concurrence

En 2026, on compte 12 jours fériés travaillés à La Réunion et 16 à Mayotte. Les boutiques resteront fermées le 1er mai, le 25 décembre et le 1er janvier.

Les journées commémorant l'abolition de l'esclavage (20 décembre à La Réunion et 27 avril à Mayotte) seront couvertes par un dispositif spécifique : la présence des personnels reposera uniquement sur le volontariat.

Les boutiques de centre-ville pourront ouvrir exceptionnellement certains dimanches lors d'événements commerciaux (braderies, foires...) organisés par les associations de commerçants. À la demande des centres commerciaux, des ouvertures dominicales pourront aussi avoir lieu en période de forte activité, notamment

en décembre. Dans tous les cas, la participation des personnels se fera sur la base du volontariat.

La rémunération et la récupération liées à ces ouvertures exceptionnelles suivront les règles RH en vigueur. Les managers devront veiller au respect strict de la réglementation sur le temps de travail.

Analyse de la CFE-CGC

Chaque année, il est rappelé qu'il ne faut pas laisser le champ libre aux concurrents ouverts lors des périodes de forte affluence. Le développement de notre activité reste une priorité. Nous validons donc ce projet d'ouvertures exceptionnelles, conforme aux règles de durée du travail et basé sur le volontariat des salariés. Toutefois, l'avis sur ce projet reste partagé.

Vote des élus : POUR : 14 (CFECGC-Orange, FO & UNSA) CONTRE 2 (SUD) et ABSTENTION 3 (CFDT).

Budget AEP 2026 & Programme budgétaire ASC 2026 (Consultation)

Avant la nouvelle année, le bureau présente deux budgets : le Fonctionnement (AEP) et les Activités Sociales et Culturelles (ASC). Leur préparation s'est appuyée sur des données solides : l'année 2024 complète et dix mois réalisés en 2025.

AEP 2026 : une ambition opérationnelle

Le budget AEP proposé reste stable tout en soutenant les missions et la gouvernance du CSEE. Les recettes prévues sont de 138 k€, pour des dépenses de 137,5 k€. Le résultat affichera un léger excédent de 0,7 k€.

Vote : 11 POUR (CFECGC-Orange & FO) et 8 ABSTENTION (CFDT, UNSA, SUD)

ASC 2026 : La restauration au menu 2026

Pour la partie ASC, l'évolution majeure en 2026 concerne la reprise de la gestion de la restauration par le CSEE. Ce sujet a suscité de nombreux échanges, certaines organisations syndicales souhaitant maintenir la gestion des titres-restaurant par Orange. Le bilan permettra de montrer les bénéfices et améliorations liés à cette reprise.

Le budget ASC 2026 est équilibré et présente un excédent de 173 €. Les recettes et dépenses dépassent 3 M€. En dehors de la restauration, dont les titres seront revalorisés, toutes les prestations habituelles sont reconduites : chèques vacances, remboursements culture, loisirs, sport, vacances, CESU, aides handicap, rentrée universitaire, prime de naissance, indemnité décès, cadeaux pour les fêtes des mères et des pères,

événements festifs (soirée des salariés, Voulé à Mayotte, journée des enfants) ainsi que les cadeaux de Noël pour les adultes.

Ce budget est opérationnel, équilibré et innovant grâce à la nouvelle gestion de la restauration, tout en maintenant l'ensemble des prestations sociales et culturelles. En 2026, chaque collaborateur devrait percevoir plus de 2000 € au titre des ASC.

Vote : 11 POUR (CFECGC-Orange & FO) et 8 CONTRE (CFDT, UNSA, SUD)

Analyse de la CFE-CGC

Une seule ambition : **plus de pouvoir d'achat et de services pour vous !** La restauration c'est un titre restaurant à 12,10€ avec 7,26€ de subvention par jour travaillé, sur site, en télétravail régulier ou occasionnel, c'est 1 510 € par an pour 208 jours travaillés (temps plein). **Le montant non utilisé de vos droits vous sera reversé en début d'année dans votre Tableau Magique**, dans la limite 'un plafond pouvant être reportés. (Vacances, Culture, Loisirs, Sport...).

Nous considérons que les deux budgets (AEP et ASC) offrent une base solide pour une gouvernance équilibrée en 2026.

Pour la partie ASC, ces orientations visent à améliorer concrètement le pouvoir d'achat des salariés. Le projet a été conçu dans l'intérêt de tous les collaborateurs de la DORM.

Certaines organisations souhaitent maintenir des pratiques anciennes qui ne répondent plus pleinement aux besoins actuels. La CFE-CGC Orange défend un nouveau mode de

fonctionnement, plus moderne et surtout plus généreux pour les personnels.

Présentation du Bilan restauration 2023/2024

La restauration : une activité plébiscitée

La présidente de la commission restauration a présenté le bilan 2023/2024, avec un focus sur la DORM.

- ✓ +23 % de commandes de titres-restaurant en 2023 (136 615) par rapport à 2022 (123 233), alors qu'au national les volumes baissent.
- ✓ +1,83 % en 2024 (139 118) par rapport à 2023 (136 615).
- ✓ Le taux de satisfaction reste élevé : 72 % en 2024 et 77 % au sondage 2025.

Pour 2026, le CSEE a voté majoritairement la reprise en main de la gestion de la restauration. Un appel d'offres a été lancé et EDENRED a été retenu, notamment grâce à une remise de fin

d'année plus avantageuse que celles proposées par UP et Pluxee.

Le CSEE communiquera prochainement auprès des personnels pour expliquer le processus de transition entre UP et le nouveau prestataire EDENRED.

Analyse de la CFE-CGC

La restauration fait partie des prérogatives du CSEE. Pour la CFE-CGC Orange, il est naturel que ce processus soit repris par le CSEE, dans la continuité de ses missions et au bénéfice de tous les salariés.



VOS REPRESENTANTS CFE-CGC ORANGE DE LA DORM
Vos Élus CSE : Jean-François Payet : 0692 00 45 57 Ingrid Dobaria : 0693 21 85 16 Sylvain Gadiollet : 0692 01 62 50 Sinda Buchle : 0692 09 75 71 Jean-Michel Maillot : 0692 074 074 Mariame NAHOUDE H. : 0639 40 93 99 Raphael Erudel : 0692 29 83 66 Vanessa Moinache : 0692 64 90 94 Audrey Willette : 0692 07 05 51

Prochain CSEE : 18 décembre 2025

Vous aussi vous voulez faire bouger les lignes ?

Rejoignez-nous !

**Flashez ce code et adhérez à la CFE CGC Orange
Ou cliquez [ici](#)**

